

LA NATION

JOURNAL CANADIEN POUR LE PEUPLE CANADIEN

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

HEBDOMADAIRE.

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

SAINT-JEROME, SAMEDI, 10 OCTOBRE 1903.

AVIS IMPORTANT

Nous tenons à avertir nos clients et abonnés que toutes les affaires concernant l'administration du journal doivent se faire à notre bureau à Saint-Jérôme.

Les remises d'abonnements, annonces, impressions, etc., doivent être adressées exclusivement à "LA NATION, Saint-Jérôme."

Nos clients s'exposent à payer deux fois s'ils négligent de se conformer à cet avis.

Tous les manuscrits doivent être adressés directement à Saint-Jérôme et nous parvenir le lundi avant-midi.

ST-JEROME, 10 OCTOBRE 1903.

C'est pourtant de meme

Des désastres financiers incalculables ont atteint certaines de nos industries; mais l'on continue à dire que le pays est prospère et vogue la galère! Soit, le pays est prospère, le sera-t-il demain?? Faut-il se croiser les bras, fermer les yeux et chanter en chœur bonheur et prospérité comme la cigale fit aux temps chauds?? Demain sera-t-il aussi heureux qu'aujourd'hui?

Des hommes dont la voix compte, des corps importants comme les congrès des manufacturiers et des ouvriers, demandent une révision de tarif; l'Angleterre, après cinquante ans de libre-échange, passe par une crise qui va modifier complètement sa politique fiscale. Nous sommes débordés, notre tarif doit-il être élevé ou rester tel qu'il est sous M. Fielding.

Une élévation de droits nous protégera-t-elle? et qui protégera-t-elle?

Le marché domestique sur lequel il n'y a pas de frais de transport à prélever sera toujours plus avantageux que les marchés étrangers. Les Etats-Unis ont un marché chez eux, leur propre marché qui suffit presque à la consommation des produits de leur sol.

Il y a là un enchaînement merveilleux que les théories les plus accréditées et les plus lumineuses ne peuvent briser.

Le marché de la ville de St-Jérôme, sur plusieurs articles, est aussi rémunérateur pour les cultivateurs environnants que le marché de la métropole. Pourquoi? St-Jérôme a des manufactures, St-Jérôme a des moulins et

St-Jérôme a une population qui compte.

De quel avantage sera, à Ste-Adèle, le moulin de pulpe des messieurs Roland, et de combien le village de Ste-Thérèse de Blainville est-il redevable à la manufacture de meubles qui s'est installée à cet endroit? Protégeons-nous contre les pays étrangers et ces exemples se multiplieront.

Les marchés locaux à la portée de tous les cultivateurs des environs, grandissent avec la population, la population avec le travail et le travail avec le capital. Nous avons des pouvoirs d'eau d'une richesse inconnue, nous avons un sol et un sous-sol incomparables: pourquoi le premier anneau de la chaîne, le capital, ne viendrait-il pas chez nous? Pourquoi ne l'attirerions-nous pas? Il fera son affaire en faisant la nôtre.

Quand un cultivateur canadien paye trente piastres pour un rateau ou soixante pour une faucheuse McCormick ou Deering, il paye une prime au capital américain, une prime à l'ouvrier américain et une prime au cultivateur américain qui a nourri et vivifié les bras qui ont fondu et martelé son rateau ou son moulin. Oui, me direz-vous, et malgré tout cela, son rateau et sa faucheuse ne lui coûtent pas plus cher que s'il les avait achetés chez les MM. Moody.

C'est vrai, mais élevez le tarif, empêchez les Deering et les McCormick et autres de venir vendre en Canada. Les MM. Moody et autres manufacturiers d'instruments agricoles fondront plus de faucheuses, et en en fondant plus, pourront les vendre à meilleur marché. D'autres industriels fondront aussi des faucheuses et la concurrence s'établissant entre eux, nous aurons les faucheuses et les rateaux d'aussi bonne qualité et à d'aussi bonnes conditions que les instruments que nous vendent aujourd'hui les Deering ou les McCormick. Et en sus, nos cultivateurs approvisionneront ce surcroît de main d'œuvre et vous verrez qu'ils ne s'en plaindront pas.

Les Etats-Unis ont essayé de ce système et se sont enrichis.

En même temps que grandirait notre marché domestique, nos cultivateurs trouveraient dans ces industries qui se créeraient et se développeraient un débouché naturel pour leurs matières brutes. Aux Etats-Unis, le manu-

facturier achète du cultivateur 80 p. c. de sa matière première.

Nos fermes peuvent fournir aux industries du sucre de betterave, de lainage et de tissage (le lin). Nos forêts renferment des trésors inexploités et inestimables tant en bois d'ébénisterie qu'en bois propres à la distillation de l'alcool méthylique, de l'acétate de chaux, de l'acide acétique et du goudron etc.

Le feu et les Américains en prennent chaque année une partie tandis que M. Parent vend par immenses tranches des domaines tout entiers.

Les moulins à pulpe et à papier se bâtiraient comme par enchantement et l'eau de nos chutes cesseraient de couler pour le seul plaisir des touristes. Un moulin à pulpe peut employer de 100 à 500 ouvriers. Ces 500 ouvriers apporteraient un marché local de \$50,000.00 par année à nos cultivateurs. Nos habitants et nos colons y porteraient leur bois de pulpe au lieu de le brûler, et personne ne s'en trouverait plus mal, assurément. Ceci est tellement vrai que les Américains trouvent même leur profit à venir chercher ici nos bois à pulpe pour les transporter chez eux, le manufacturer en pulpe et à le rapporter sur nos marchés pour nous le revendre. Nous pouvons nous-mêmes manufacturer toute la pulpe et tout le papier que nous employons, et nous n'aurions pas à payer les frais de transport du Canada aux Etats-Unis et des Etats-Unis au Canada. Nos forêts de bois noir doubleraient, tripleraient leur valeur et personne ne s'en plaindrait.

Nous le répétons, il y a là une question, celle de notre politique fiscale qui mérite l'attention de tous les hommes qui ont à cœur la grandeur de notre pays. Les rouges et les bleus y sont intéressés; car si notre politique fiscale est mal dirigée, les rouges comme les bleus en souffriront. C'est de même, les théories n'y peuvent rien—les faits sont trop forts.

L'Œuvre de la Colonisation

Du Journal :

On nous avait annoncé pour ce mois-ci un congrès de colonisation dont tout le monde osait attendre beaucoup de bien. Mais il se trouve aujourd'hui que ce con-

grès a dégénéré en une soirée où M. Gouin est venu recevoir des compliments intéressés, mais non sans réserve, et enfiler des phrases hypocrites, effeuillant sur la tombe du mouvement colonisateur ses plus belles fleurs de rhétorique.

La société de Colonisation de Montréal avait rêvé de faire mieux que cela. Elle n'a pu y arriver, parce qu'elle dépend de nos deux gouvernements, qui en font la complice de leur désastreuse politique.

Aussi, le résultat de la soirée de mercredi sera-t-il nul. Les nobles paroles de Mgr Racicot, les expressions de bon vouloir de M. Gouin, répondant à une demande de secours et d'action timidement motivée, ne réussiront pas à ressusciter une cause morte, que M. Parent a décidé d'étouffer avec tous les espoirs de grandeur future que la race française avait caressés jusqu'ici.

Une lettre reçue d'un vieux curé qui a été, depuis vingt ans, l'un des plus ardens apôtres de la colonisation, rend bien l'impression de découragement et de douloureuse impuissance qui s'empare de tous les cœurs patriotes en face de ce qui se passe à l'heure actuelle. Nous croyons devoir en publier quelques extraits :

" Vous savez que j'ai aimé et que j'aime encore l'œuvre patriotique et religieuse de la colonisation. Si, depuis quelques années, j'ai paru m'en désintéresser extérieurement, ce n'est nullement par indifférence pour la chose en elle-même. Mes sentiments à cet égard sont ce qu'ils étaient il y a vingt ans; les tracasseries ne les ont pas émoussés. Prêtre, mon cœur est à l'Eglise: Canadien, il est à mon pays. En ami sincère, vous m'invitez à la soirée préparée pour nos bons colons, afin de faire diversion à leurs nombreux soucis causés par l'abandon de nos gouvernants. Je vous remercie de votre délicate attention, mais je vous prie d'agréer mes excuses si je ne me rends pas à cette réunion, qui m'a l'air de l'agonie de la colonisation.

" Quand les gladiateurs romains s'en allaient mourir dans l'amphithéâtre pour le plaisir de réjouir leurs maîtres, ils disaient en passant devant l'Empereur, "Ave, Cesar, morituri te salutant", et ils mouraient vaillamment. Eh bien moi, je ne saluerai pas nos ministres qui vont assister à notre dernier soupir. Croyez-moi: la colonisation est étouffée de parti pris. Un congrès eût jeté de l'odieux sur la conduite des gouvernants, il vaut mieux pour eux que la colonisation meure. Quand je réfléchis sur la situation anormale que nos ministres canadiens

français font à des Canadiens-français dans le Dominion et dans la Province de Québec en particulier, j'y vois quelque chose de si inexplicable, que je suis tenté de les prendre pour les instruments inconscients d'un châ-timent que Dieu veut exercer sur nous. Plus tard, peut-être, tout s'expliquera, mais pour le moment, c'est mystérieux.

Si des Anglais fanatiques nous traitaient de la sorte, ce serait naturel; mais que des canadiens catholiques (de nom) prennent les moyens de ruiner notre influence en nous affaiblissant comme ils le font, c'est incompréhensible.

La seule chose qui me paraît évidente, c'est qu'il nous est inutile de réclamer; mais, par exemple, je n'irai pas saluer nos assassins. Quand le fameux brigand Bigot étouffait les Canadiens, nos pères, il brisait les derniers fils de notre lien colonial: les Parent, m'ont bien l'air d'être de cette trempe."

Cette lettre est un cri de désespérance qu'on pourrait croire exagéré. Hélas! plutôt à Dieu qu'il le fût!

Malheureusement, comme le dit ce vénérable prêtre, la colonisation, chez nous, est bel et bien étouffée de parti pris. Et nous, qui comptons sur cette œuvre pour assurer la survivance de la race française en Amérique, nous serions tentés de renoncer tout à fait à nos espoirs d'avenir, si nous n'avions une foi invincible dans le bon sens et le patriotisme des nôtres.

L'Ouest canadien grandit tous les jours; il se peuple d'un monde qui nous est indifférent ou hostile, et il se peuple très vite. Le gouvernement fédéral lui accorde aujourd'hui une représentation supplémentaire de dix députés, qui n'est pas justifiée par l'augmentation de la population tel qu'établie par le dernier recensement, mais qui le sera bientôt.

Dans dix, quinze ans, l'Ouest réclamera quarante, cinquante députés aux Communes, non plus comme faveur, en vue de l'augmentation future de la population, mais comme représentation légitimement due, d'après le nombre actuel des habitants. M. Sifton est encore jeune; il peut attendre son heure, et il sait qu'alors il aura derrière lui une députation dont l'influence lui assurera le premier rang. Il dépense annuellement une couple de millions pour faire venir des immigrants, peupler ses prairies, subventionner les compagnies de chemins de fer et de navigation. Des subsides affectés par le gouvernement fédéral aux fins de la colonisation, la province de Québec voit bien peu de chose: \$8,000 au plus, depuis un an ou deux.

Oui, HUIT MILLE piastres, dont quatre mille à la Société de Colonisation de Montréal, et quatre autres mille à la Société de Colonisation du Lac St-Jean, les deux seules sociétés de ce genre qui existent dans la province de Québec.

Canadiens-français, vous avez bien lu; vous payez votre part des millions affectés par le gouvernement fédéral aux fins de la colonisation; mais sur ces millions, les vôtres reçoivent, comme os à ronger, HUIT MILLE piastres en tout et partout. Le reste est employé par M. Sifton à peupler son Nord-Ouest.

M. Sifton est notre ennemi déclaré. C'est un fanatique, un francophobe, un libre-échangiste, un américanisateur, un ami et un maître pour Sir Wilfrid Laurier, et il aspire à arriver au premier rang. Il déteste les Canadiens-français, qu'il travaille à asservir au Manitoba par les lois scolaires de Greenway, dont il a été l'un des principaux artisans; et il se prépare, à nos dépens, un avenir qu'il emploiera à nous anéantir. C'est pourquoi il ne veut pas que la province de Québec reçoive plus que \$8,000 sur les millions que, chaque année, le Parlement lui met entre les mains.

M. Sifton travaille donc pour lui et les siens.

Mais nous, Canadiens-français, travaillons-nous pour nous-mêmes? Faisons-nous le moindre effort pour augmenter le nombre des nôtres, pour accentuer notre légitime influence et faire échec à l'envahissement des éléments étrangers?

Ce n'est pas du dehors que nous pouvons attendre du secours: Sir Wilfrid ne peut nous aider; il n'est aux mains des autres qu'un otage, et s'il nous a donné M. Parent comme maître et seigneur, c'était pour nous empêcher de crier; il a eu soin, en outre, d'entourer notre premier ministre de conseillers muets et serviles. Chacun d'eux est un esclave qui n'ouvre pas la bouche, parce qu'il a peur du fouet.

Mais il y a encore dans la province de Québec des hommes qui oseront parler, qui n'auront pas peur de souffleter tous ces lâches et de les appeler par leurs noms. C'est à eux que nous nous adressons aujourd'hui et que nous disons: Puisque nous sommes encore les maîtres chez nous, commençons par balayer Parent et sa clique de faux bonshommes, et travaillons sérieusement.

Que pourrions-nous faire d'un million, si on nous en faisait cadeau pour des fins de colonisation?

Pour coloniser, il ne suffit pas de faire venir des colons à grands frais et de leur dire: Arrangez-vous. Il faut leur procurer des terres, leur fournir les moyens de subsister.

Dans la province de Québec, il n'y a plus de terre; les lots disponibles ne se trouvent pas en nombre suffisant, a déclaré M. Brisson à la séance de mercredi. Tout ce qu'il y avait de disponible pour les fins de l'agriculture; les meilleures parties du domaine national; les plus riches comme les plus pauvres régions agricoles: M. Parent a tout confisqué au profit du marchand de bois et à son propre profit.

Qu'un colon se présente et demande à choisir un lot dans une partie quelconque de la province de Québec. Il adresse une demande au département des Terres de la Couronne, qui lui répond: allez visiter.

Sa visite faite, le colon dit: Je choisis tel lot qui me paraît avantageux et promet un bon rendement une fois en culture. M. Parent intervient et pose tout de suite une objection: Vous ne savez pas si ce lot est cultivable; je vais le faire inspecter, et puis nous verrons.

L'agent des terres de la région a instruction d'aller voir si le lot est colonisable. Il se rend sur les lieux et fait un rapport favorable à M. Parent, qui n'est pas encore satisfait. Il envoie un inspecteur, et après avoir reçu le rapport de ce dernier, il écrit au colon: J'ai besoin de l'opinion du marchand de bois; car il ne faudrait pas vous laisser entre les mains un lot où vous pourriez trouver assez d'épimette pour vous construire une cabane.

Là-dessus, le colon décampe, s'il a eu la patience d'attendre cinq ou six mois le résultat des négociations; mais la plupart du temps, il n'a pas souffert aussi longtemps avant de prendre le chemin des Etats-Unis ou de filer vers un ciel plus clément.

C'est ainsi que tous les colons du Témiscamingue ont passé la frontière d'Ontario pour s'établir de l'autre côté. C'est ainsi que la belle région du Lac St-Jean est restée ce qu'elle était il y a dix ans; c'est ainsi que la splendide vallée de la Matapédia se dépeuple à vue d'œil; c'est ainsi que nous n'avons plus de terres pour les enfants de vieilles paroisses qui veulent se tailler un domaine; c'est ainsi que chaque membre de la députation est un lâche, que M. Parent est un spéculateur et que M. Guin est content de passer pour un imbécile; c'est ainsi que la province de Québec est vendue aux étrangers et que la race française est trahie.

Avec un état de choses pareil, on peut en tenir des congrès de colonisation. Il suffirait d'un seul, s'il est sérieux, pour renverser tous les gouvernements Parent qu'on voudra nous imposer.

Avis aux vrais patriotes.

BON RESULTAT

Si vous toussiez, le BAUME RHUMAL vous soulagera et vous guérira rapidement. Tous ceux qui en ont fait usage en ont obtenu les meilleurs résultats. Les médecins eux-même s'en servent et le prescrivent à leurs malades.

—Les agents de la Cie. de moulins à coudre Singer, à St-Jérôme, prétendent que le moulin à coudre "New-Williams", dont M. Chs. Lorrain est l'agent pour St-Jérôme, est inférieur à la machine Singer pour les familles. Ces agents ne disent pas la vérité lorsqu'ils affirment cette fausseté. La machine à coudre New-Williams n'a pas de supérieure sur le marché et à l'appui de cet avancé, nous demandons aux agents du Singer de nous indiquer une seule personne qui possède une New-Williams et qui ne s'en déclare parfaitement satisfaite. Si ces agents trouvent une seule personne qui s'en plaigne, nous publierons partout que la machine Singer n'a pas d'égale. 8-8-03-3ms.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE TERREBONNE
Saint-Jérôme, 13 septembre 1903.
Des soumissions, pour l'exécution de certaines réparations à faire à l'intérieur du Palais de Justice, en la ville de St-Jérôme, seront reçues jusqu'à lundi, le 2 de novembre prochain, inclusivement, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour réparations à faire au Palais de Justice.
Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre
J. E. PRÉVOST,
Secrétaire-Trésorier.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE TERREBONNE
Saint-Jérôme, 13 septembre 1903.
Des soumissions, pour l'exécution de certaines réparations à faire à l'intérieur du Palais de Justice, en la ville de St-Jérôme, seront reçues jusqu'à lundi, le 2 de novembre prochain, inclusivement, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour réparations à faire au Palais de Justice.
Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre
J. E. PRÉVOST,
Secrétaire-Trésorier.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE TERREBONNE
Saint-Jérôme, 13 septembre 1903.
Des soumissions, pour l'exécution de certaines réparations à faire à l'intérieur du Palais de Justice, en la ville de St-Jérôme, seront reçues jusqu'à lundi, le 2 de novembre prochain, inclusivement, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour réparations à faire au Palais de Justice.
Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre
J. E. PRÉVOST,
Secrétaire-Trésorier.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE TERREBONNE
Saint-Jérôme, 13 septembre 1903.
Des soumissions, pour l'exécution de certaines réparations à faire à l'intérieur du Palais de Justice, en la ville de St-Jérôme, seront reçues jusqu'à lundi, le 2 de novembre prochain, inclusivement, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour réparations à faire au Palais de Justice.
Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre
J. E. PRÉVOST,
Secrétaire-Trésorier.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE TERREBONNE
Saint-Jérôme, 13 septembre 1903.
Des soumissions, pour l'exécution de certaines réparations à faire à l'intérieur du Palais de Justice, en la ville de St-Jérôme, seront reçues jusqu'à lundi, le 2 de novembre prochain, inclusivement, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour réparations à faire au Palais de Justice.
Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre
J. E. PRÉVOST,
Secrétaire-Trésorier.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE TERREBONNE
Saint-Jérôme, 13 septembre 1903.
Des soumissions, pour l'exécution de certaines réparations à faire à l'intérieur du Palais de Justice, en la ville de St-Jérôme, seront reçues jusqu'à lundi, le 2 de novembre prochain, inclusivement, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour réparations à faire au Palais de Justice.
Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre
J. E. PRÉVOST,
Secrétaire-Trésorier.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE TERREBONNE
Saint-Jérôme, 13 septembre 1903.
Des soumissions, pour l'exécution de certaines réparations à faire à l'intérieur du Palais de Justice, en la ville de St-Jérôme, seront reçues jusqu'à lundi, le 2 de novembre prochain, inclusivement, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour réparations à faire au Palais de Justice.
Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre
J. E. PRÉVOST,
Secrétaire-Trésorier.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE TERREBONNE
Saint-Jérôme, 13 septembre 1903.
Des soumissions, pour l'exécution de certaines réparations à faire à l'intérieur du Palais de Justice, en la ville de St-Jérôme, seront reçues jusqu'à lundi, le 2 de novembre prochain, inclusivement, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour réparations à faire au Palais de Justice.
Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre
J. E. PRÉVOST,
Secrétaire-Trésorier.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE TERREBONNE
Saint-Jérôme, 13 septembre 1903.
Des soumissions, pour l'exécution de certaines réparations à faire à l'intérieur du Palais de Justice, en la ville de St-Jérôme, seront reçues jusqu'à lundi, le 2 de novembre prochain, inclusivement, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour réparations à faire au Palais de Justice.
Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre
J. E. PRÉVOST,
Secrétaire-Trésorier.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE TERREBONNE
Saint-Jérôme, 13 septembre 1903.
Des soumissions, pour l'exécution de certaines réparations à faire à l'intérieur du Palais de Justice, en la ville de St-Jérôme, seront reçues jusqu'à lundi, le 2 de novembre prochain, inclusivement, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour réparations à faire au Palais de Justice.
Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre
J. E. PRÉVOST,
Secrétaire-Trésorier.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE TERREBONNE
Saint-Jérôme, 13 septembre 1903.
Des soumissions, pour l'exécution de certaines réparations à faire à l'intérieur du Palais de Justice, en la ville de St-Jérôme, seront reçues jusqu'à lundi, le 2 de novembre prochain, inclusivement, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour réparations à faire au Palais de Justice.
Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre
J. E. PRÉVOST,
Secrétaire-Trésorier.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE TERREBONNE
Saint-Jérôme, 13 septembre 1903.
Des soumissions, pour l'exécution de certaines réparations à faire à l'intérieur du Palais de Justice, en la ville de St-Jérôme, seront reçues jusqu'à lundi, le 2 de novembre prochain, inclusivement, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour réparations à faire au Palais de Justice.
Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre
J. E. PRÉVOST,
Secrétaire-Trésorier.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE TERREBONNE
Saint-Jérôme, 13 septembre 1903.
Des soumissions, pour l'exécution de certaines réparations à faire à l'intérieur du Palais de Justice, en la ville de St-Jérôme, seront reçues jusqu'à lundi, le 2 de novembre prochain, inclusivement, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour réparations à faire au Palais de Justice.
Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre
J. E. PRÉVOST,
Secrétaire-Trésorier.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE TERREBONNE
Saint-Jérôme, 13 septembre 1903.
Des soumissions, pour l'exécution de certaines réparations à faire à l'intérieur du Palais de Justice, en la ville de St-Jérôme, seront reçues jusqu'à lundi, le 2 de novembre prochain, inclusivement, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour réparations à faire au Palais de Justice.
Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre
J. E. PRÉVOST,
Secrétaire-Trésorier.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE TERREBONNE
Saint-Jérôme, 13 septembre 1903.
Des soumissions, pour l'exécution de certaines réparations à faire à l'intérieur du Palais de Justice, en la ville de St-Jérôme, seront reçues jusqu'à lundi, le 2 de novembre prochain, inclusivement, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour réparations à faire au Palais de Justice.
Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre
J. E. PRÉVOST,
Secrétaire-Trésorier.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE TERREBONNE
Saint-Jérôme, 13 septembre 1903.
Des soumissions, pour l'exécution de certaines réparations à faire à l'intérieur du Palais de Justice, en la ville de St-Jérôme, seront reçues jusqu'à lundi, le 2 de novembre prochain, inclusivement, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour réparations à faire au Palais de Justice.
Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre
J. E. PRÉVOST,
Secrétaire-Trésorier.

CARTES D'AFFAIRES

BANQUES
BANQUE D'HOCHELAGA
Succursale à St-Jérôme.
Voir annonce sur une autre page.
LA CAISSE D'ECONOMIE DES CANTONS DU NORD
Voir annonce sur une autre page.

PHARMACIE
DR EUGENE FOURNIER
Drogues, Billets de chemins de fer, Bureau d'express et de Téléphone.
Voir annonce sur une autre page.

ASSURANCES
J. M. DORION
Voir annonce dans une autre page.
JOS. CORBEIL
Voir annonce dans une autre page.

LIBRAIRIE
J. E. PARENT, N. P.
Agent d'immuables, Librairie
Voir annonce dans une autre page.

ENTREPRENEURS
MONETTE & VÉZINA
Entrepreneurs-Constructeurs
Voir annonce dans une autre page.

Nouveautés
J. D. GUAY
Gros et Détail
Voir annonce dans une autre page.
A. E. BEAUCHAMP
Commis chez J. D. Guay. Sec.-trésorier de la Société des Artisans Canadiens-français, Cour No 27.

NAPOLEON COLLETTE
Commis chez J. D. Guay, St-Jérôme
R. CASTONGUAY
Voir annonce dans une autre page.

Chaussures
ARTHUR BELANGER
Commis chez J. D. Guay, St-Jérôme

Epicerie
PIERRE SIMARD
GROS ET DÉTAIL
Voir annonce dans une autre page.
J. A. TRAVERSY
Teneur de livres et sténographe à la Maison P. Simard.

CHS. ELIE LAFLAMME
GROS ET DÉTAIL
Voir annonce dans une autre page.
ALDÉRIC LABELLE
Gérant de la Maison Chs. E. Lafamme.

ALBERT BEAUDRY
Comptable chez Chs. Elie Lafamme, rue Labelle.
D. ALPHÉE LABELLE
Expéditeur chez Chs. Elie Lafamme, rue Labelle.

RAOUL TRAVERSY
Teneur de livres et correspondant de la Maison Bruno Beaulieu.

Camille de Martigny, LL.B. C.E. Marchand, LL.B.
Ancien Magistrat
de Martigny & Marchand
AVOCATS
B. P., BOITE 130. — ST-JEROME

HOTEL BEAULIEU
CS. BEAULIEU PROP.:
PRES DE LA GARE
SAINT-JEROME, P. Q.
18-7-01-18.

Contre le Grand-Tronc-Pacifique

(De l'Événement :)

Les requêtes que des milliers de citoyens ont signées contre la construction du Grand-Tronc-Pacifique ont eu un effet terrible dans les rangs du parti ministériel. Ministres et députés en ont été tellement abasourdis que pas un d'entre eux n'a pensé à y faire contre-poids en suppliant leurs amis de demander par requête la réalisation immédiate de ce job colossal. Avouons aussi que la démarche eut peut-être été ennuyeuse. On ne trouve pas à toutes les portes des contribuables prêts à signer des billets de cent millions sans savoir comment, pourquoi, et où ils seront dépensés.

Il est plus facile de nier les signatures que d'en obtenir d'autres, et c'est à ce truc que l'on a recours.

Le *Soleil* qui gobe tout, ramasse les quelques lettres que des agents engagés ont écrites, et du tout il fait un paquet d'orties qu'il lance aux conservateurs en leur criant : menteurs, faussaires. Voilà un mot qui va réveiller de cruels souvenirs à l'esprit d'une foule d'électeurs, ceux, par exemple, qui ont encore au fonds de leurs petits coffres des dix, vingt, cinquante piastres en billets confédérés avec lesquels le parti libéral a fait ses élections de 1896.

Il y en a encore dans toutes nos campagnes de ces preuves irréfutables de la corruption et de la fraude du parti libéral, qui sont la meilleure réponse aux canailleries du *Soleil*.

A quoi se résume l'article du *Soleil*.

Des lettres qui disent qu'un tel et un tel n'ont pas signé. Que valent ces assertions. Si les auteurs de ces lettres ont réellement vu les personnes au nom desquelles ils parlent, il était facile pour eux d'obtenir les déclarations assermentées de ces personnes.

Cinq cent requêtes ont été présentées à la chambre. Elles venaient de toutes les parties du pays, de la Colombie Anglaise, d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse, de tous les comtés et non pas seulement de Montmagny, comme le *Soleil* tente de le faire croire. Beaucoup de gens n'ont pas dû signer eux-mêmes. Cela se pratique sur toutes les requêtes. Un voisin, un ami disent à celui qui a la requête en mains : "Tu mettras mon nom". Est-ce que la signature ne vaut pas autant dans ce cas ? Que l'on réussisse à faire dire à certains de ces signataires, qui ont agi de bonne foi, qu'ils n'ont pas signé. Cela est possible aussi. L'esprit de

parti, invoqué, est si prompt à se déjuger.

Mais conclure de là que ces requêtes sont des faux, voilà qui est trop fort.

Ces requêtes traduisent le sentiment public.

Le peuple, surtout quand il paye, n'aime pas les aventures. Il est économe et pratique. Il ne regarde pas à la dépense quand il sait pourquoi elle sera faite. Mais il se défie de tout ce qui se rapproche de l'inconnu. Allez donc lui faire voter \$100. pour une dépense municipale qui n'est pas bien définie. En protestant contre un job de cent millions, il reste conséquent avec ses habitudes. Il veille à ses intérêts.

Quant à M. Morin, qui a présenté quelques-unes de ces requêtes, pourquoi serait-il coupable. Il a rempli son devoir de député. Il est infiniment plus à féliciter que les ministres qui présentent des projets de loi sans savoir ce qu'ils contiennent.

L'interdiction des "Débats"

TEXTE DU MANDEMENT DE SA GRANDEUR MONSEIGNEUR DE MONTREAL, QUI A ETE LU DANS TOUTES LES EGLISES DU DIOCESE,

PAUL BRUCHESI, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tout les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos très chers frères,

Au mois de janvier dernier, à notre retour de Rome, au cours d'une allocution faite aux fidèles réunis dans notre cathédrale, nous avons prononcé, au sujet d'un des journaux de Montréal. Les paroles suivantes que la *Semaine Religieuse* a reproduites :

"Ce journal, que je ne veux pas en core nommer, fait une œuvre mauvaise. Il insulte les évêques, les prêtres, les citoyens les plus dignes de respect, les choses les plus sacrées. Ce journal s'est fait le panégyriste d'œuvres littéraires condamnables, le panégyriste d'un écrivain français mort récemment dont le nom même ne saurait être prononcé du haut de la chaire chrétienne, ni ses œuvres admises dans des milieux, je ne dis pas catholiques, mais seulement honnêtes et respectables. J'ai donné déjà aux directeurs de cette feuille un avertissement charitable et paternel. Je leur donne encore celui-ci, qui me paraît charitable aussi. Mais si bienveillantes que soient mes dispositions, si vif qu'il soit mon amour de la paix, si peu que j'aime à sévir, je serai cependant obligé, si la situation ne s'améliore pas, d'agir énergiquement et avec sévérité. Je suis évêque, je suis pasteur, et Dieu me demandera compte de vos âmes."

Le journal auquel nous faisons allusion était *Les Débats*.

Comme nous le disions, cet avertissement solennel avait été précédé de plusieurs autres. De Rome même, nous avions écrit au directeur pour lui faire comprendre le mal qu'une feuille de ce genre était de nature à produire au sein de nos populations, et le conjurer de cesser de publier des articles comme ceux qu'il publiait depuis assez longtemps.

Nous pouvons dire que nous avons épuisé à l'égard des "Débats", tous les moyens de charité et de douceur. Cependant, à notre grand regret, nous n'avons constaté aucun amendement. L'œuvre mauvaise a été continuée peut-être même avec plus d'audace.

A propos d'évolution, ce journal a émis des doctrines voisines de l'hérésie, si elles ne sont pas formellement hérétiques ; il a insulté d'une manière ignoble, la mémoire si sainte et si vénérée de Mgr Ignace Bourget, au moment même où le diocèse se préparait à lui ériger un monument comme hommage de son admiration et de sa reconnaissance ; il a insulté Pie IX et s'est moqué du Syllabus. Nous ne pouvons pas tout rappeler ici. Lorsque dernièrement nous écrivions aux catholiques d'une de nos paroisses, pour leur rappeler les lois de la sanctification du dimanche, il ne trouvait rien de mieux à faire que de tourner notre lettre en ridicule.

En tolérant plus longtemps un pareil journal nous manquerions à l'un de nos principaux devoirs d'évêque et le peuple même dont nous avons la garde serait en droit de nous demander de le protéger et de le défendre. Eh bien, ce devoir, nos très chers frères, nous venons l'accomplir aujourd'hui, et nous sommes certains que toutes nos familles canadiennes nous en seront reconnaissantes.

Pour nous convaincre que nous mettrons ainsi fin à bien des craintes et à de légitimes alarmes, nous n'avons qu'à nous rappeler les plaintes de tant de bons citoyens de notre ville, et celles que nous entendions naguère, dans les campagnes, au cours de nos visites pastorales.

Pères et mères, laisseriez-vous entre les mains de vos enfants un poison qui pourrait leur donner la mort ? Le mauvais livre, le mauvais journal, sont pour l'âme, vous le savez, des poisons mortels. Nous tenons à conserver chez tous, chez la jeunesse surtout qui nous est si chère, et qui s'expose plus facilement au péril, la foi, les bonnes mœurs, les pratiques religieuses, l'amour de la sainte Eglise et le respect de son autorité. Voilà pourquoi, récemment, nous élevions si fortement la voix contre les mauvais théâtres, cause de si nombreux désordres, voilà pourquoi nous travaillons tant à empêcher la profanation du dimanche ; voilà pourquoi nous voulons arrêter la diffusion de ces feuilles dangereuses, capables de causer aux âmes un tort irréparable.

En conséquence, en vertu de notre autorité épiscopale, et en vertu des règles de l'Index, nous interdisons à tous les fidèles de notre diocèse de vendre, d'acheter, de lire et de garder le journal "Les Débats".

En faisant cette défense, nous n'avons en vue, vous le savez, nos très chers frères, que votre bien. Vous la respecterez donc comme vous avez toujours respecté les ordonnances et les directions de vos premiers pasteurs.

Sera le présent mandement lu au prône de toutes les églises où se fait l'office public, et au chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre chancelier, le vingt-neuf septembre mil neuf cent trois.

PAUL arch. de Montréal.

Par mandement de Monseigneur,

EMILE ROY, chanoine,

Chancelier.

(1) "Const. Léonis XIII de prohibition et censura librorum", Ch. x.

APPRENEZ A PARLER ANGLAIS

The International Correspondance Schools, Scranton, Pe.

Aux personnes de langue française nous enseignons à lire, à écrire et à parler convenablement la langue anglaise. A ceux qui ne parlent que l'anglais nous enseignons à lire, à écrire et à parler convenablement le français, à l'aide du phonographe. Nous faisons aussi suivre les cours techniques suivants par correspondance, 6,000 élèves, dans la Province de Québec et dans l'est d'Ontario.

ANGLAIS	ESPAGNOL
FRANÇAIS	TRUQUE DES LIVRES
DESSIN	STENOGRAPHIE
ELECT. MECANIQUE	LOI COMMERCIALE
MECANIQUE GENERALE	GENIE CIVIL
MECAN. APPLIQUEE A LA VAPUR	CONSTRUCT. DES PONTS
MECAN. DU TRAMWAY	ARCHITECTURE
ELECTRIQUE	MEC. APPLI. AUX MINES DE CHARBON
ECLAIRAGE ELECTRIQUE	MEC. APPLI. AUX MINES DE METAUX
L'ART DE LA CONST. ET DE L'ENTREPRISE	L'ART TEXTILE
CHIMIE	NAVIGATION
PLUMBERIE	
MECANIQUE NAVALE	

Pour référence adressez-vous au Rév. M. Magnan, vicaire à l'église de St-Jérôme, et aussi à M. Jules Edouard Prévost, M. J. M. Richard et M. Vézina de St-Jérôme, qui apprennent l'anglais avec notre système, et qui en sont très satisfaits. Faites une X vis-à-vis le sujet, découpez et envoyez ce coupon, par la poste, au bureau de l'agent local, Arthur J. Vivier, Boîte 97 St-Jérôme, P. Q. et on se fera un plaisir de vous envoyer gratis une circulaire expliquant le cours.

Nom
Occupation
Adresse
Ville

AGISSEZ MAINTENANT !

SIROP D'ANIS GAUVIN — Guérit les bébés de Colique, dysenterie, dentition douloureuse, etc.—Procure le sommeil. En vente partout, 25c. la bouteille.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

JOUR D' ACTIONS DE GRACES

Des billets d'aller et retour seront vendus entre toutes les Stations au Canada au

Prix d'un Billet Simple de Ire Classe

Dates de départ.—14 et 15 Octobre.
Limite de retour.—19 Octobre 1903.

La meilleure route et la plus populaire pour Toronto, les Chutes Niagara, London, Detroit, Chicago et toutes les stations du Canada et des Etats-Unis.
Des trains express quittent Montréal aux heures et jours ci-après pour Toronto et l'Ouest.

	Quotidien	Quotidien	Daily ex Sud
Quitte Montréal	9.00 a. m.	10.30 p. m.	8.00 p. m.
Arr. Toronto	4.40 p. m.	7.15 a. m.	6.50 a. m.
Arr. Hamilton	5.50 p. m.	8.30 a. m.	8.15 a. m.
Arr. Ch. Niagara	7.15 p. m.	10.10 a. m.	10.10 a. m.
Arr. Buffalo	8.30 p. m.	11.53 a. m.	11.53 a. m.
Arr. London	7.45 p. m.	11.00 a. m.	11.00 a. m.
Arr. Detroit	9.30 p. m.	1.10 p. m.	1.10 p. m.
Arr. Chicago	7.30 a. m.	8.45 p. m.	8.45 p. m.

Tous ces trains font la communication sans retard à Chicago avec les trains rapides allant à St. Paul, Winnipeg, et toutes les stations de l'Ouest américain, y compris les Etats de la Californie, de l'Oregon, de Washington et de la Colombie britannique, sur la côte du Pacifique.

Un char café-palais est sur ce train et un repas à la carte servi à toute heure durant le jour à la convenance des passagers.

Des Dortoirs de Touristes

Partant de Montréal, tous les lundis et mercredis à 10.30 p. m. pour l'accommodation des voyageurs ayant des billets de première ou de seconde classe pour Chicago et à l'ouest de cette place jusqu'à la côte du Pacifique. Un prix nominal est fixé pour les places dans ces chars-dortoirs. Lits réservés à l'avance.

Le chemin de fer du Grand Tronc est aussi la route la plus directe entre Montréal et Portland, Boston et toutes les stations des Etats de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que New-York.

Pour acheter vos billets et retirer votre place dans les chars-dortoirs adressez-vous à

J. M. DORION, Agent G. T. R.,
Lachute ou St-Philippe,
Dr E. N. FOURNIER,
Saint-Jérôme.

Un peu de tout

M. D. A. Lafortune, qui fait partie du club Letellier, de Montréal, vient de se faire donner une tripotée par M. J. O. Lamer du même club. On sait que le club Letellier est une organisation libérale aux tendances radicales.

L'engueulade entre ces deux messieurs a fort amusé tous les spectateurs.

Pendant que les libéraux se mangent entre eux, nos amis présentent un front uni à l'ennemi et luttent pour l'avancement de notre pays.

D'un côté, le parti libéral se chicane ensemble pour se partager l'assiette au beurre et de l'autre, le parti conservateur prêche la grande cause de la protection de nos industries.

Quel est le parti qui mérite le plus la confiance du peuple du Canada.

* *

A cette même assemblée du club Letellier, un M. J. A. Desmarais a présenté une motion priant le club de déclarer qu'il n'appuie pas entièrement l'attitude de Monseigneur Bruchési, à l'égard des *Débats*.

Voilà, certes, une motion qui trise l'insolence, pour ne pas dire l'impudence.

Ceci nous remémore l'histoire de Gros-Jean qui voulait en remonter à son curé.

M. J. A. Desmarais voudrait-il, par hasard, que Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal aille consulter son club d'écervelés, avant de décider des questions qui sont du ressort de l'autorité diocésaine ?

Les membres du club Letellier, s'ils sont catholiques, n'ont qu'une chose à faire lorsque l'Ordinaire a parlé : c'est d'obéir.

Il ne leur appartient pas, pas plus qu'à M. J. A. Desmarais, de porter un jugement quelconque sur les décisions de leur Archevêque.

On est catholique ou on ne l'est pas : il n'y a pas deux poids et deux mesures dans l'Eglise à laquelle nous avons le bonheur d'appartenir.

* *

M. Jos. Chamberlain, l'ancien secrétaire des Colonies en Angleterre, vient de commencer sa campagne fiscale par un grand discours qu'il a prononcé à Glasgow, Ecosse.

Au cours de son discours, il a proposé divers moyens de donner aux Colonies des avantages commerciaux. Il croit que les Colonies sont prêtes à donner quelque chose en retour de la préférence que leur offrirait l'Angleterre.

Si le programme de M. Chamberlain triomphait, le Canada aurait une préférence marquée dans les marchés de la Grande-Bretagne, sur les produits des pays étrangers, y compris les

Etats-Unis, nos rivaux les plus formidables.

* *

Le procès des onze émeutiers du Sault Ste-Marie s'est terminé par la condamnation de dix d'entre, Léonard Lavergne, Baptiste Rozon, Albert Robinson, Edouard Giasson, Fred Winer ont été condamnés à \$25 ou deux mois de prison aux travaux forcés et \$10 ou 30 jours de prison pour assaut simple. Le cas de Deans, accusé d'avoir tiré du pistolet sur la force constabulaire, a été simplifié l'accusé ayant été mis en liberté, la preuve n'étant pas suffisante.

On est sous l'impression que plusieurs capitalistes de Toronto, ont pris part aux efforts faits pour réorganiser la "Lake Superior Consolidated".

M. Clergue a eu une longue conférence avec des financiers éminents de Toronto où il est en ce moment.

* *

Les citoyens de la ville Québec offriront un grand banquet à MM. Borden et Monk, les distingués chefs du parti conservateur, lundi, le 19 octobre courant.

La liste des souscripteurs est déjà très nombreuse.

Tous les comtés de la Province seront largement représentés à ce banquet.

Ce sera tout un événement.

* *

Nos lecteurs n'ont pas oublié, sans doute, le don de \$100,000.00 fait à Sir Wilfrid Laurier par quelques gros bonnets du parti libéral, qui jugeaient que le chef du gouvernement actuel, qui n'a pas de revenu, en dehors de son salaire, ne pouvait faire convenablement honneur à sa haute position ; sans de nouvelles ressources.

En réponse à certaines remarques de la part des journaux de l'opposition, M. Béique, qui a été l'organisateur de cette souscription au premier ministre, a écrit une lettre à plusieurs grands quotidiens, expliquant la position qu'il a prise dans toute cette affaire.

L'*Evénement*, de Québec, en réponse à cette lettre de M. Béique, publie ce qui suit :

" M. Béique est entré dans la voie des aveux et il ornemente cela de toutes sortes de jolies choses.

" Les souscripteurs sont désintéressés !

" Ils n'ont rien à attendre de la politique !

" Tra la, la, la !

" Nous aimerions à voir la liste des souscripteurs. Si ce que M. Béique nous dit est vrai, il n'y a pas de mal à publier les noms ; ce que ces souscripteurs ont fait mérite de passer à la postérité.

" Car enfin, du dévouement, du désintéressement qui se traduit par cent mille piastres à la fois, c'est beau cela et ça mérite d'être signalé.

" Donc publions les noms avec la photographie de tous et que chacun encadre pour tenir sans cesse sous les yeux de leurs enfants les portraits immortels de ceux qui apprendront ainsi aux générations futures combien on a dû être généreux dans ce pays de cocagne qu'est le Canada.

" Si au contraire, on refuse de publier les noms, la noble appréciation que fait le sénateur Béique des généreux personnages perdra de sa valeur.

" Figurez-vous : si on voyait au milieu ou à la tête de cette fameuse liste le nom maintenant célèbre du sénateur Cox, de l'homme dont M. Blair nous parle comme ne pouvant pas attendre.

" Ça, ça serait drôle par exemple.

" Nous demandons, le public demande la liste.

" M. Béique est si gentil ; il ne nous refusera pas cela."

INIQUITE

Que notre député ne se mette pas en colère si nous osons parler encore de lui, cette semaine.

Un journaliste, — c'est là une des tristes obligations de son métier, — doit s'occuper un peu de tout, même des choses et des personnes les plus futiles.

" Je n'en veux point aux sots, j'en veux à la sottise."

disait Boileau.

Nous n'en voulons point à M. Prévost. Sa personnalité nous laisse assez indifférent. Nous n'en voulons qu'à ses vilénies politiques.

Son premier acte, une fois en Chambre, a été de se trémousser en faveur de cette loi infâme qui rayait d'un seul trait de plume toutes les contestations d'élections alors pendantes.

Voici comment l'*Evénement* de Québec de l'autre jour, que nous avons sous les yeux, flagelle, en termes qui ne manquent pas d'énergie, cette saleté de nos législateurs provinciaux. Nous extrayons ce passage d'une lettre adressée à Sir Wilfrid Laurier par un électeur libéral de Québec Est.

" M. Jetté a fait plus encore.

" Il a donné son assentiment, c'est à-dire l'assentiment de la couronne à une législation inique, spoliatrice au suprême, immorale à tous les points de vue.

" Un ministre honnête ne demande jamais à un lieutenant-gouverneur de mettre son nom au bas d'une telle saleté.

" Un lieutenant-gouverneur qui a du caractère, de l'honneur, met vite à sa place le goujat qui ose lui demander le prestige de son nom pour cacher ses propres vilénies.

" M. Jetté a laissé devenir loi, que dis-je ? il a sanctionné cet acte de la législature qui volait aux pétitionnaires dans les causes des élections contestées leur droit sacré de demander aux tribunaux de leur pays le redressement de leur griefs."

Notre député a été un de ces goujats.

Il s'est même vanté d'avoir été un des instigateurs de cette loi.

Il était dans son rôle : ce genre de législation sied bien à ses instincts de petit politicien aux idées étroites et mesquines, et si souvent injustes.

Se vanter de ce méfait !

Mais où a-t-il donc le sens politique rendu ? Quel épithète faut-il coller au front de l'imprudent qui se croit un grand homme parce qu'il a commis une vilénie législative.

" Aucun fiel n'a jamais empoisonné notre plume " ; il ne saurait tomber d'une plume qui se respecte.

Un bon libéral nous demandait, l'autre jour, comment il se faisait que le comté de Terrebonne, qui a toujours été représenté par des hommes remarquables, en était réduit à l'être par M. Jean Prévost.

C'est question nous a rendu rêveur.

Vous admettez qu'il y avait de quoi.

TROP TARDER NUIT

Ne tarder pas, dès le début d'un rhume, à prendre les moyens de l'enrayer. Quelques doses de BAUME RHUMAL vous débarrasseront du germe redoutable de toutes les affections de la gorge et des poumons.

L'ALBUM UNIVERSEL

Montréal, le 3 octobre 1903.

SOMMAIRE

Texte, — Entre-nous, par Léon Ledieu. — Adélina Patti. — Les échos de Montréal par L. d'O. — La question d'Orient (avec gravure). — La plus dits. — Récit de voyage, la découverte de la Lièvre par Jules Griffard. — Les N'Chabouns par Louis Jacolliot. — L'exposition de Saint-Louis. — Vengeance indienne (avec gravures) par Maurice Rhemes. — L'accroissement de la durée moyenne de la vie. — Ca et là. — Pour nos lectrices. — Petite revue scientifique (avec gravures). — Récréation en famille. (avec gravures). — Page de Saint-Nicolas. — Supplément de l'*Album Universel* : Musique. Dors, lecture, musique de H. Bemberg. — La coquette, polka, par J. Pintet. — Romans, "La demoiselle Blanche", par C. Foley, et le "Héros de Médine" par Henri Monet.

Gravures. — Portraits : Adélina Patti, Boris Sarafoff, chef des insurgés macédoniens, etc. — Les principaux édifices de l'exposition de Saint-Louis. — Une double page (11 vues) prises dans la région de la lièvre. — La mode, chapeau de jeune fille, robe en serge blanche. — Page humoristique illustrée, etc.

Dans son numéro du 16 octobre, l'*Album Universel* commencera la publication de "L'épreuve du feu," roman très captivant dû à la plume aussi savante que délicate, de Jeanne de Coulomb.

L'*Album Universel* est en vente dans les dépôts à 5 cents le numéro. Bureaux d'administration et de rédaction : 55 rue Saint-Jacques, Montréal.

DANSE! DANSE!!

M. le Professeur T. G. GRANT

Ancien associé du Professeur Norman, de Montréal, sera à St-Jérôme tous les mardis soirs,

A l'Hotel Beaulieu

Les leçons seront données sur le même système que chez le Professeur Norman, strictement privées.

Pour conditions et informations, s'adresser à

G. A. Beaulieu,

Boîte de poste 41

HOTEL BEAULIEU.



ON DEMANDE DES HOMMES

Pour travailler sur le chemin de fer de L'Épiphanie.

Gages : \$1.75 et \$1.50 par jour, passage payé aller et retour.

➔ PRESSEZ-VOUS ➔

Et allez vous engager à l'HOTEL BEAULIEU. S'adresser à

G. A. BEAULIEU.

CHRONIQUE

De La Patrie :

"J'ai fait tout ce que j'ai pu pour cet enfant-là ; je ne l'ai privé de rien, et ne lui ai jamais refusé quelque chose... Il n'a pas de reproches à me faire... Je me demande comment un enfant élevé, lui, peut se conduire ainsi ?"

Les larmes de la pauvre mère coulaient abondantes sur les joues que déjà elles avaient marqué de leur empreinte douloureuse. Je ne savais quelles consolations offrir à cette femme... Songez donc ! son fils unique, à la pauvre veuve, ce petit enfant tant choyé, tant chéri, ce petit ange blond, qui l'avait rattaché à la vie par le lien de ses bras mignons, alors que l'époux mourait, laissant l'enfant au berceau, et la mère sans ressources, c'était cet être d'amour qui, aujourd'hui la martyrisait !

—Vous l'avez peut-être trop aimé, trop gâté, soufflai-je.

—Trop aimé, trop gâté ! Mais que vouliez-vous que je fasse ? Je n'avais que lui au monde !

Oui, c'était cela, trop de tendresse avait empêché la mère de réprimer les mauvais instincts du fils.

Elle l'avait dorloté, sans cesse, s'ingéniant à lui épargner une souffrance, courrant au-devant de tout ce qui pouvait le chagriner, et écartant de la route, le plus

léger obstacle. Il avait grandi dans cette atmosphère d'amour, insoucieux des lutttes maternelles, croyant que cette mère avait été créée pour lui faire la vie plus douce, à lui, l'être égoïste, qui, aujourd'hui vient de ravir à la pauvre femme, ces petites économies pour aller les dépenser dans une orgie.

—Il rentrera ivre ce soir... sanglota-t-elle, la malheureuse,—et savez-vous que j'en ai peur alors... Concevez-vous une mère qui a peur de son fils !

Et c'était navrant de lui entendre dire cela !

Puis, en conclusion de son récit, elle répète encore :

—Je ne lui ai pourtant jamais rien refusé... O le pauvre petit !

Le pauvre petit, elle sait encore le plaindre avec tendresse, ce "petit" qui lui brise le cœur. Qu'il est donc inépuisable le trésor d'indulgence des mères...

Gâter les enfants ; tout le mal était dans ces trois mots pour la chère plaigneuse, comme tant d'autres mamans.

On ne veut pas que l'enfant connaisse la douleur, ni le sacrifice.—"Il aura assez à souffrir plus tard," — disent quelques-unes. Et pendant ce temps, les petits grandissent, croyant que la joie a été faite exprès pour eux, et qu'ils peuvent jouir de tout, au mépris même des larmes de celles qui les ont trop et mal aimés.

Je parle ici de mères faibles, parce que

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé \$2,000,000. Fonds de Réserve \$1,050,000. Bureau principal : Montréal.

Directeurs :

MM. F. X. ST-CHARLES Président
R. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés.
Hon. J. D. ROLLAND,
J. A. VAILLANCOURT, A. TURCOTTE.
Gérant Général : M. J. A. PRENDERGAST
Gérant local : C. A. GIROUX
Asst. Gérant : E. A. BERTRAND
Inspecteur : O. E. DORAIS

Bureaux de Quartiers :

Hochelaga Rue Notre-Dame Ouest
Rue Ste-Catherine Centre
Rue Ste-Catherine Est

Succursales :

Joliette, Louiseville, Québec, Sorel, Sherbrooke, Saint-Henri (Montréal), Saint-Jérôme, Trois-Rivières, Valleyfield, Vankleek Hill, Winnipeg, Manitoba, Pointe St-Charles, Montréal, St-Roch, Québec.

Une succursale de cette banque est en opération à SAINT-JEROME, rue Labelle, près du pont de fer.

J. C. GAGNE, Gérant.

*** FONDÉE EN 1714 ***

UNION ASSURANCE SOCIETY

LONDRES ANGLETERRE

00000000

L'actif dépasse \$20,000,000.00

00000000

L'une des plus anciennes et des plus puissantes compagnies de feu. Assurances contre l'incendie sur propriétés de presque toutes descriptions, aux taux courants. Dépôt au gouvernement de \$300,000.00 pour garantir les pertes du Canada.

Pour informations, s'adresser à CHN. A. LORRAIN, St-Jérôme.

J. M. DORION, agent général,

29-9-02 M. Dorion sera à St-Jérôme deux fois par semaine. LACHUTE, P. Q.

TELEPHONE No. 43.— RUE LABELLE —BOITE DE POSTE No. 91.



J. D. GUAY

IMPORTATEUR

Marchandises sèches, Chapeaux
Chaussures, Fourrures, etc.

St-Jérôme

Agent de la BOSTON RUBBER Co.
pour les Cantons du Nord, etc.

M. J. D. GUAY a le plaisir d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a ajouté à son Magasin Départemental, un département spécial de HARD-DES FAITES comprenant des milliers d'habillements de toutes grandeurs et qualités différentes, ce qui est certainement le plus grand choix tenu à St-Jérôme. J'invite spécialement mes amis du Nord à venir visiter mes départements qui sont plus complets que jamais et avec des prix pour satisfaire toutes les bourses. Une modiste de première classe pour la confection des Chapeaux est attachée à l'établissement. N'oubliez pas la devise de cette maison : GRAND DÉBIT, PETIT PROFIT.

POUR LE COMMERCE

Je viens de recevoir

- 1 Char WHISKEY GOODERHAM & WORTS,
- 1 Char VIN ST-DAVID,
- 1 Char GIN MELCHERS de BERTHIER,
- 1 Char TOMATES, BLÉ D'INDE, BLUETS, FRAISES, FRAMBOISES, ETC.

Importation très forte en GIN, BRANDY, SCOTCH et liqueurs fines de toutes sortes, et des meilleures marques de SHERRY et VIN DE PORT, tout ce que l'on peut désirer de mieux.

EN EPICERIES, le choix est magnifique et très varié. Le plus bel assortiment qui ne se soit encore vu à St-Jérôme, en fait de CHOCOLATS FRY et MENIER, BISCUITS de fantaisie de tous les goûts, CANDY, etc., etc.

Le PUBLIC en général est cordialement invité à venir me visiter, il y trouvera certainement de grands avantages, et le tout, à des prix très modérés.—Venez me voir et vous serez satisfait.

PIERRE SIMARD

IMPORTATEUR ET EPICIER EN GROS ET EN DÉTAIL

Saint-Jérôme.

TELEPHONE BRLL No 13

B. BEAULIEU

GROS ET DETAIL

Epiceries, Ferronneries, Meubles, Sellerie, Foin, Grain, Chaux, Briques, Ciment, Plâtre, Tuyaux en Grès et en Fer, Tole, Papier, Peintures, Vitres, Poèles, Bois de Corde et de Service, Charbon, Attelage simples et doubles, Chevaux, Voitures, Poudre, Dynamite, etc.

SAINT-JEROME, P. Q.

j'ai encore dans l'esprit, la plainte de l'infortunée qui me parlait hier, mais il y a bien aussi les pères qui veulent donner la vie de leurs enfants, oubliant que les parents ne sont pas les seuls maîtres de ces existences aimées. Aussi, est-ce une faute bien lourde que cette indulgence irraisonnée, irraisonnable,—faute que les parents ne reconnaissent pas toujours, tant ils la commettent de bonne foi, certains que c'est leur droit.

Mais non ce n'est pas votre droit de négliger ainsi la culture morale de vos enfants, et de les lancer ensuite, sans armes, dans la grande lutte. Quelques-uns en sortiront vainqueurs parce que leur excellent naturel les sauvera de la défaillance, mais les faibles, les mal partagés périront inmanquablement.

Et les pères et mères répèteront :

—J'ai pourtant tout fait pour eux !

Certes les parents ne sauraient toujours être tenus responsables des écarts des enfants, mais combien d'eux trouvaient dans leur incroyable faiblesse la raison de l'inconduite des "petit" devenus grands. Si le fait de gâter les enfants, n'amène pas toujours des résultats graves, il diminue infailliblement leur valeur morale.

Les trop choyés deviennent apathiques, sans énergie, et font les "petits crevés" dont notre génération a vraiment trop de spécimens. Vous les voyez passer dans la vie, complètement inutiles, et croyant maintenir les mondes en équilibre, quand le nœud de leur cravate est élégamment noué. Ils ne connaissent rien de rien, et croient tout savoir parce qu'ils ont lu quelques pages de Lamartine et de Chateaubriand, ils récitent aussi, avec des airs langoureux, quelques vers de Musset, et s'imaginent tout simplement avoir le tempérament de ces grands poètes. Ne riez pas, c'est malheureusement exact.

J'ai rencontré un de ces poulets élevés dans la ouate maternelle qui se figurait être d'une essence spéciale, et pour que je comprenne mieux sa supériorité, il voulait bien m'associer à sa grandeur.

—Voyez-vous, pronançait-il d'un ton exploré,—des êtres comme nous ne sont pas compris ! Le monde de notre temps est si bête.

Excusez du peu, mais je ne le trouve pas bête le monde de mon temps, moi, et je m'entends fort bien avec lui. Aussi je protestai vigoureusement contre l'assertion de mon jeune gommeux.

Il partit drapé dans sa dignité, ses yeux disaient clairement :

—Encore une que le terre-à-terre retient ! Et pourtant j'avais cru !

—Je suis bien sûre qu'il m'a joliment arrangée auprès de ses admiratrices !

Car notez bien que ces êtres nuls parviennent à en imposer à quelques jeunes rêveuses dont la sentimentalité recherche un idéal.

Il est joli leur idéal ?

Lorsque je croise un de ces inutiles dont le regard ennuyé plane dans le vide, je suis toujours tentée d'accuser la mère. Il me semble que si les femmes donnaient à leurs fils, une éducation virile, si elles tournaient leur esprit vers les choses vraiment belles, si elles leur

inspiraient l'amour de la patrie, si elles leur inculquaient le respect du travail, on ne verrait pas tant de grands garçons passer leur vie à rêvasser, sous prétexte qu'ils ont une nature dont on trouve les échantillons dans les étoiles.

Quelle différence entre ces croyants en leur supériorité et les vrais artistes qui ne vivent que pour l'art, se souciant fort peu que l'on s'incline devant leur talent, absorbés pour être distraits par de semblables considérations.

Les enfants gâtés, à part de rares exceptions, font de mauvais sujets ou des inutiles. Voilà que vous verserez vos larmes sur eux, ô mères, si vous ne voulez pas les laisser pleurer un peu, dans leur enfance. Laissez-les apprendre à souffrir, pour qu'ils ne deviennent pas vos tyrans plus tard.

—Faites des hommes, de vos fils, mères canadiennes, de vrais hommes qui n'auront pas peur du travail, ni de la bataille !

MADFLEINE

D'où vient l'autorité du Pape ?

Dom Gréa, dans son beau livre ; *De l'Eglise et de sa divine Constitution*, a fort bien exposé comment l'élu du Conclave est investi de l'autorité pontificale.

"Toute mission dans l'Eglise vient d'en-haut : Dieu a envoyé son Christ ; le Christ envoie les évêques, envoient les ministres de l'Eglise particulière. C'est le fond de ce que l'on nomme *Institution* dans le droit canonique.

"L'évêque institue ses prêtres ; le Souverain-Pontife, tenant la place de Jésus-Christ, institue les évêques. Dieu seul peut instituer le Souverain Pontife ; Jésus-Christ seul peut investir son Vicaire de sa redoutable autorité." L'action divine elle-même intervient ici directement de toute nécessité, parce que la transmission de l'autorité ne peut être faite que par celui qui possède. C'est par Dieu même, au moment où il consent à l'érection, que l'élu de l'Eglise romaine est invisiblement institué, parce qu'il doit être investi d'une autorité dont personne ici bas ne détient le dépôt.

"Le premier Pape a été créé immédiatement par une parole de Jésus-Christ, dit Mgr Bertheaud, et, jusqu'à la fin des siècles, tous les Papes seront créés par la vertu de cette même parole. A la mort du Souverain Pontife, son pouvoir demeure en suspens, jusqu'à ce que Dieu ait suscité du peuple chrétien l'homme qui doit le recueillir. Ceux qui le choisissent ne lui préfèrent pas la royauté qu'il doit exercer ; les électeurs présentent simplement un sujet au souffle vivificateur. Dieu fait le reste. Il n'y a pas non plus, dans l'Eglise, de sacrement pour transmettre ce grand pouvoir ; parce qu'il est suprême. Dieu se réserve de l'enfanter chaque fois, le Verbe met de sa propre main vicariale dans l'élu ; c'est une œuvre spécialement divine."

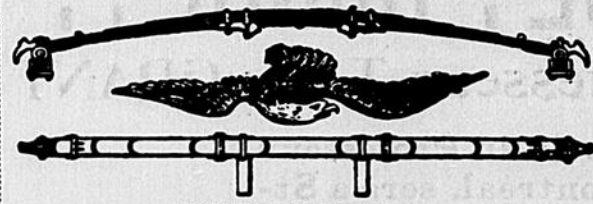
"C'est ici, dit encore Dom Gréa, que se trouve caché, pour ainsi dire, le nœud divin qui rattache la hiérarchie toute entière par son sommet à l'autorité et à

Le Nouveau Ressort de Voiture à Extension Breveté

LE MEILLEUR !

LE PLUS ÉLÉGANT !

Le Nouveau Ressort à Extension Breveté



JULES MAILLE, Propriétaire

NE PEUT ÊTRE SURPASSÉ. Demandez-le à votre Voiturier ! Tous les voituriers peuvent se le procurer. Plusieurs agents vous diront peut-être : "Ça ne vaut rien", pour arriver plus sûrement à faire une vente ; mais NOUS DEFIONS QUI QUE CE SOIT, SUR UN ENJEU DE \$500.00, de nous donner un meilleur ressort, plus élégant, et offrant meilleur confort.

S'adresser pour les prix, etc., à

Ou à

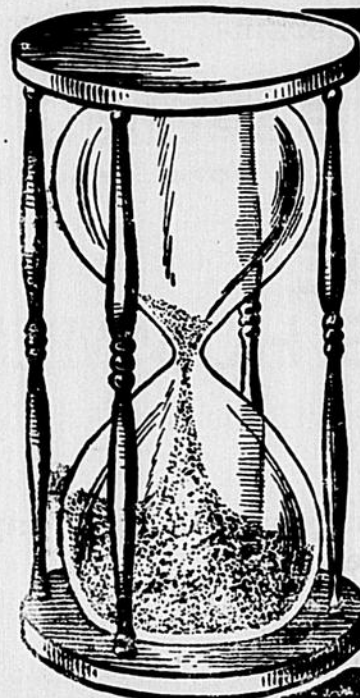
J. H. WILSON,

1874 NOTRE-DAME, MONTREAL.

7-2-03-14

JULES MAILLE

ST-JEROME, P. Q.



Etes-vous abattus ?

Vous sentez-vous craintifs et affaiblis — sans énergie — facilement découragés ? Votre appétit est-il capricieux et votre digestion faible ? Il vous faut un vrai bon tonique.

VIN DES CARMES

stimulera et fortifiera tout votre système — ranimera votre digestion — ravivera votre appétit et vous fera des nerfs vigoureux.

Vin des Carmes vous renouvellera.

A. TOUSSAINT & CIE, QUEBEC.
DEPOSITAIRES GÉNÉRAUX.

La

PANACEE VEGETALE

DU

DR. PENDLETON.



PANACEE VEGETALE
— DR. PENDLETON.

Modes d'Emploi — Contre le Diphthérie, les Maux de Gorge, on fait usage fréquemment à l'intérieur et à l'extérieur, et de mettre 5 gouttes dans un verre d'eau ou de gargariser. Pour les palpitations du cœur, les Crampes, Spasmes, Cholères, Dysenteries et les Colères, prenez 5 à 10 gouttes trois ou quatre fois dans un verre à vin d'eau chaude et de lait, ou de 1 once chaude et de lait, et ajoutez le sucre si nécessaire. Dans les cas de Cholère et des Crampes, appliquez la Panacée sur l'estomac. Mettez de la glace pour enfants. Elle est indiquée pour les plus jeunes enfants.

Contre les maux de tête, faire des compresses et appliquer sur la tête et sur le cou.

Contre les maux de dents, appliquer sur les gencives et sur la racine.

Pour Couperes et Hémorrhoides, appliquer sur de la toile jusqu'à cessation des douleurs.

La Panacée ne coûte pas d'Emploi.

PRUX 25c.

Fabrique par le DR. PANACEE-PENDLETON, ST. JOHN, N.B.

PANACEE VEGETALE DU DR. PENDLETON. PRIX 25c.

Remède Interne et Externe.

En Usage depuis Cinquante Ans.

• Il y a d'autres Panacées, mais nulle ne peut comparer avec celle du Dr. Pendleton.

Essayez-la et vous serez convaincu de ses bonnes qualités.

Achetez une bouteille aujourd'

En vente chez
tous les marchands.

Prix, 25c.

l'action de Dieu même, et qui unit la conduite terrestres et visible de l'Eglise à ce gouvernement céleste et invisible. Dans la suite, l'autorité se répandra à travers le corps de l'Eglise par les canaux visibles de la hiérarchie ; mais au sommet il faut que cette autorité sorte des profondeurs invisibles de Dieu.

" C'est là le grand et principal mystère de la vie hiérarchique de l'Eglise. Afin que l'autorité soit divine en elle, il est nécessaire qu'au-delà de toutes les communications qui en sont faites dans les diverses parties, et dans lesquelles sans cesse et partout elle passe par les mains des hommes, il y ait un point unique et suprême où Dieu lui-même l'introduit immédiatement et d'où elle se répand, comme d'une source intarissable et incorruptible jusqu'aux dernières extrémités. C'est à ce point unique que le ciel et la terre, le visible et l'invisible, Dieu et l'humanité, se rencontrent et s'unissent : *terrenis caelestia, humanis divina junguntur*. Or, ce point unique d'où dépendront toutes les missions et institutions visibles de la hiérarchie est bien certainement la mission et l'institution invisible du Souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ et chef de la hiérarchie.

" Il suffit, en effet, que ce chef reçoive directement de Dieu ce qu'il va communiquer au-dessous de lui, pour que partout ensuite l'autorité soit divine en son essence."

Mgr Mermillod a dit aussi : Le pouvoir, dans la sainte Eglise, vient d'En Haut et n'a pas d'autre source.

" Ce ne sont pas les princes du Sacré Collège qui communiquent à l'élu la plénitude de l'autorité : Jésus-Christ seul la confère à son Vicaire."

Le Pontife choisi apprend de la bouche de ses frères les desseins de Dieu sur lui, et, dès qu'il les accepte, il est revêtu, par une opération divine de la juridiction immédiate, épiscopale et ordinaire sur toute l'Eglise. Ainsi, au jour de l'Incarnation, la Toute-Puissance divine attendit le consentement de la Vierge Immaculée pour s'incliner jusqu'à elle, et lui donner l'honneur de la maternité divine, à l'instant même où instruite par l'ange du mystère qui allait s'accomplir, elle prononça ces mots : *Fiat mihi secundum Verbum tuum*.

"L'élu prononce aussi ce *fiat* mystérieux ; sans délai, les cardinaux s'inclinent devant sa dignité pontificale."

Le jeu à Montreal

Il y a Montréal des maisons de jeu mieux connues des joueurs de New-York ou de Philadelphie que des citoyens de Montréal.

Dans certain tripot de la rue Saint-Laurent, on n'entre qu'avec un mot de passe. L'entrée principale donne sur la rue Saint-Laurent. Après avoir descendu deux escaliers obscurs et suivi trois ou quatre grands corridors humides et faiblement éclairés, le joueur arrive à une porte en chêne bardée de fer. Un nègre placé derrière un judas examine la figure de l'arrivant, reçoit le mot de

passé, puis la porte s'ouvre. Un marchand, la semaine dernière, a perdu \$900 dans ce tripot.

A l'île Sainte-Hélène, il y a deux semaines, un commis, dans une partie de cartes, a perdu \$250, argent péniblement amassé. Il a voulu se jeter à l'eau. Des amis ont eu beaucoup de peine à le retenir.

On parle beaucoup, dans les journaux anglais, d'une partie de "poker" qui aurait eu lieu dans un club fashionable, samedi soir dernier et au cours de laquelle, un marchand, joueur acharné, aurait perdu \$8,500. On fixa à \$1.00 la mise, à \$2.00 l'appel, et à \$5.00 la limite. A un moment donné, à force de renchérir avec des billets de \$5, de \$10 et de \$100. L'enjeu grossit jusqu'à ce qu'un joueur eut déposé \$100. N'ayant pas tout le numéraire voulu, le joueur signa un chèque de \$500, et le déposa froidement sur le tapis vert. D'autres chèques survinrent qui portèrent la somme à \$8,500. Le gagnant empocha tout. Le perdant eut une idée lumineuse. Il demanda au gagnant la faveur d'accepter un chèque pour le plein montant, et de déchirer les autres. Le gagnant acquiesça à cette demande ; le lendemain, en se présentant à la banque, il apprit, à sa grande surprise, que le chèque était contremandé.

Le porteur du chèque de \$8,500 n'a pu le faire escompter nulle part ; il en est pour ses déplacements. Il menace d'instituer des procédures civiles contre le signataire.

Personne n'ignore qu'un chèque donné pour une considération illégale peut être contesté par le signataire. Dans le cas actuel, le perdant est donc assuré de s'en tirer à bon marché.

LA PREFERENCE

La préférence accordée par les médecins au célèbre spécifique français le BAUME RHUMAL, est due à son action rapide et énergique dans les cas de rhumes, toux, grippe, bronchites graves. Le soulagement est immédiat, la guérison certaine.

A Saint-Jérôme

—M. Couture, éditeur-proprétaire du *Messageur*, de Lewiston, Maine, E.-U., était dans notre ville, mercredi, l'hôte de M. le Dr F. P. Vanier, l'un de ses anciens concitoyens.

Monsieur Couture, qui nous a fait le plaisir d'une visite à nos bureaux, nous dit beaucoup de bien des Canadiens-français de cette partie des Etats-Unis, dont plusieurs occupent des positions très enviables.

—Samedi prochain, les employés de la maison J. B. Rolland & Fils et des magasins de la 'Cie. de Papier Rolland, à Montréal, iront passer la journée à Ste-Adèle, dans le but de visiter les usines en construction de la Cie. des Moulins du Nord.

Quelques citoyens de notre ville, se joindront à eux pour cette circonstance.

—Dimanche dernier, M. le curé de la Paroisse de Saint-Jérôme a lu au prône le mandement de Monseigneur Bruchési interdisant les

Société des Frais Funéraires de Saint-Jérôme



\$1.50 par année pour votre famille
S'adresser à
J. E. TRUDEL
Entrepreneur de Pompes Funébres
J. TRUDEL, ST-JEROME.
Directeur.
Encadrement d'images. 8-11-2

Prud'homme & Mailhiot

RUE LABELLE BLOC RICHARD
ORANGES de 10 à 20 cts, la douzaine.
POMMES de 10 à 15 cts, la douzaine.
LEÇUMES et FRUITS de saison.
SUCRERIES achetées dans les meilleures maisons de Montréal et Toronto.
JOUETS de toutes sortes.
HUITRES en écailles requies toutes les semaines, ainsi qu'huîtres fraîches au gallon.
Une visite est sollicitée.
16-8-2



NANTEL & ROCHON

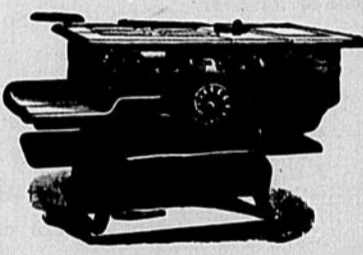
Avocats
ST-JEROME, Co. TERREBONNE
TÉL. : MAIN 3051.
J. A. Beaulieu
AVOCAT
Du bureau "Archangeault & Cholette"
1586 1/2 rue Notre-Dame, Montréal.
Suit toutes les cours du district de Terrebonne.

La CAISSE d'ECONOMIE des CANTONS DU NORD St-Jérôme, P. Q.

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les billets d'encan. Fait toutes espèces de collections. Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traite des pays étrangers encaissées au taux le plus bas. Intérêt alloué sur dépôts.
R. DESCHAMBAULT,
GÉRANT
18-7-01-1A.

S. G. LAVIOLETTE

Marchand de
Glacières, Pooles de Cuisine . . . et autres, Courroies pour Moulins, Scies Rondes, Dynamite, Etc., Etc.
Ferrerries, Peintures, Vernis, Faïence, Poterie, Ferrerie, Ferblanterie, Etc., Etc.



MOULINS A COUDRE de \$25.00 et \$30.00.
LAMPES ÉLECTRIQUES de qualité supérieure pour 25 cts.
BICYCLETTES RED BIRD, de Brantford, Ont.

AVIS AUX MARCHANDS.—Instruments aratoires, tels que Fauix, Fourches, Grattes, Haches de toutes sortes, vendus à prix garantis aussi bas que ceux de Montréal.

Clous, Broche à clôture, Blanc plomb, Huiles, Peinture préparée, etc. au prix du gros.

S. G. LAVIOLETTE,

COIN DES RUES ST-GEORGES ET STE-ANNE, ST-JEROME
18-7-01-1A.

MONETTE & VEZINA

Manufacturiers et Entrepreneurs-Constructeurs
ST-JEROME, P. Q.
CLOS DE BOIS GENERAL
Bardeaux, Lattes, Pin, Pruche, Epinette, Bois blanc, Bois franc, Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Meubles, Tournages, Découpages, Etc., Etc.

PRIX SPÉCIAUX POUR LE COMMERCE DE GROS
Sets de Chambre de \$8 à \$75, Sets de Salon de \$15 à \$100, Sets de Salle à Dîner de \$15 à \$75, assortiment complet de meubles de fantaisie, Voitures d'enfants, d'hiver et d'été, Pooles de luxe pour ridoaux, Cadres et Gravures de tous genres.
Grand assortiment de meubles de toutes les qualités et de tous les prix.
Magasin, coin des rues St-Georges et Ste-Julie, dans le bloc Vauier, ouvert tous les jours jusqu'à 9 heures du soir.
Toutes commandes envoyées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement et à des prix très bas.
Toutes espèces de bois seront achetées par Monette & Vézina.
MM. MONETTE & VEZINA entreprennent la construction de toutes sortes de bâtisses à des prix très bas.
18-7-01-1A.

J. V. LEONARD
AVOCAT
ST-JEROME, Co. TERREBONNE
Louis Labelle
—HUISSIER, COLLECTEUR, Etc.—
ST-JEROME

M. JOS. CORBEIL
AGENT D'ASSURANCE
ST-JEROME P. Q.
Coin des rues Labelle et Ste-Marie
M. CORBEIL représente toutes les meilleures Compagnies d'Assurances sur la Vie, contre le Feu, les Accidents et Garanties.
18-7-01-1A.

Débats. Le savant prédicateur, a la suite de cette lecture, a ajouté quelques remarques très justes sur les méfaits des mauvais livres et des mauvais journaux.

—Les Cloches de Cornerville qui ont été jouées, dimanche soir, ont été assez goûtées de la plupart des spectateurs. La musique de cet opéra comique est si agréable, et le pianiste accompagnateur, untiste, maestro Eichron a joué avec une telle précision, qu'il aurait fallu être très difficile pour ne pas être satisfait.

Sans doute, il manquait les chœurs, qui sont si indispensables dans tout opéra comique, et en outre quelques voix étaient un peu usées et d'autres manquaient d'école, mais on ne pouvait s'attendre d'avoir une interprétation parfaite, et le public ne s'y attendait pas d'ailleurs.

Il nous faut mentionner, cependant, comme étoiles de la petite troupe, Madame Dartigny et Monsieur Aramini qui, tous deux ont chanté avec autant de justesse que de brio. Les couplets du "Petit Mousse" chantés par Monsieur Aramini, ont été bissés et rebissés.

Disons, en passant, que Monsieur Eichorn, qui est l'un de nos bons amis, est le neveu, par alliance de M. W. H. Scott, notre vieux concitoyen.

—Jeudi après midi, une alarme sonnée dans le bas de la ville, appelait nos pompiers à la résidence de M. Thos. Scully, employé à la fabrique de papier Rolland.

Le jeune fils de M. Scully, Jim, et sa petite sœur, Evelyne, étaient seuls à la maison, Madame Scully étant sortie pour un instant. Jim, aussitôt sa mère sortie, voulut s'amuser et il s'empara d'une poire à poudre qui était placée sur une grande armoire. Pour l'atteindre, il dut monter sur une table. La poire à poudre ne contenait que quelques grains de poudre et un peu de plomb de chasse. Il s'en amusa un instant, puis eut l'idée de jeter le tout dans le poêle, où il y avait encore quelques braises. Une explosion se produisit et les plombs et les flammes jaillirent sur le jeune Jim qui, affolé, ne songea qu'à sortir de la maison pour sauver sa petite sœur qui était tout près de lui. Le feu avait pris dans ses habits et aussitôt sa sœur en sûreté, il se mit à appeler au secours, tout en cherchant à éteindre ces flammes qui lui brûlaient la figure. En entendant ces appels terrifiants Madame Scully se précipita vers ses enfants et réussit à éteindre les flammes, aidée de quelques voisins, pendant que d'autres sonnaient l'alarme à l'avertisseur voisin.

Où téléphona au Docteur Labelle qui arriva promptement. La jeune Evelyne n'avait que quelques cheveux brûlés, mais Jim, lui, avait la figure et les mains horriblement brûlées. Le médecin lui prodigua ses soins.

On espère le sauver, mais il restera probablement marqué pour la vie, s'il ne perd pas complètement la vue.

Ses parents sont au désespoir.

Nous offrons à M. et Madame Scully nos plus sincères sympathies.

—Mercredi soir, notre Chambre de Commerce s'est réunie pour prendre en considération plusieurs questions du plus haut intérêt pour notre ville.

Nous en ferons le sujet d'un article dans notre prochain numéro.

—Tous nos avocats sont actuellement occupés à prendre des brefs de saisie-arêts avant jugement, contre M. Work et "la Howard Land & Investment Co.," de Saint-Adolphe.

M. Work, qu'on dit millionnaire, est disparu sans laisser son adresse, et ses fournisseurs et ouvriers s'empressent de réclamer ce qui leur est dû.

Toutes les propriétés de M. Work ont été mises en séquestre, y compris son chemin de fer de Ste-Agathe à St-Adolphe.

Si ce M. Work ne revient pas, les citoyens de Ste-Agathe subiront de grandes pertes.

—M. G. A. Krause, contre-maitre de la fabrique de cigares Fischel, et M. Eugène Donaldson, comptable, sont partis pour Montréal, où ils résideront à l'avenir.

—Mardi dernier, nous avons eu une session de la Cour de Magistrat sous la présidence de Son Honneur le Juge Carrier. Dans la cause de Jean B. B. Prévoist vs. La Cie. d'Imprimerie de Saint-Jérôme et al, plusieurs témoins ont été entendus de part et d'autre.

Le président du tribunal a pris la cause en délibéré et rendra jugement au prochain terme.

—La Cour de Circuit pour notre comté doit siéger samedi de cette semaine, sous la présidence de l'honorable Juge H. T. Taschereau.

Il y a plusieurs causes sur le rôle.

NAISSANCE.—En notre ville, dimanche dernier, l'épouse de M. Aldéric Labelle une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Gilbert-Anta.

Parrain et marraine, M. et Madame Louis Labelle, grands-parents maternels de l'enfant.

Nos compliments à l'heureux père.

—Samedi dernier, le doyen de nos hôteliers, M. Jos. Jolein est décédé à l'âge avancé de près de 80 ans, après quelques jours seulement de maladie, muni de tous les secours de la religion et entouré de ses deux fils, MM. Joseph et Louis Jolein et de sa fille, Madame Chs. Migué.

Le regretté défunt était très avantageusement connu dans notre ville.

Ses funérailles ont eu lieu lundi au milieu d'un immense concours de parents et d'amis.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. O. Perrault, S. Desormeaux, Ls. Deschambault et Jos. Campeau.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille éplorée.

—Lundi, MM. Ed. Langlois, Chs. Gauthier, Jos. Poulin et Bruno Beau-lieu ont assisté aux funérailles de feu Madame Pierre Poulin, décédée à Montréal.

LE NOYE

(Suite)

—J'ai pas déjeuné, nom d'un nom.

Et le perroquet, dans sa cage, le regardait de son œil rond, sournois et mauvais.

Elle aussi, le regarda, éperdue, murmurant :

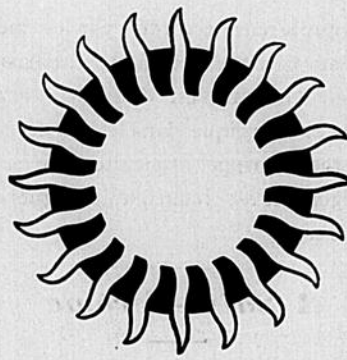
—Ah ! c'est toi !

Il reprit, en remuant la tête :

—Attends, attends, attends, je vas t'apprendre à fainéanter !

Que se passa-t-il en elle ? Elle sentit, elle comprit que c'était bien lui, le mort qui revenait, qui s'était caché dans les plumes de cette bête pour recommencer à la tourmenter ; qu'il allait jurer, comme autrefois, tout le jour, et la mordre, et crier des injures. Alors elle se rua, ouvrit la cage, saisit l'oiseau oui, se défendant, lui arrachait la peau avec son bec et avec ses griffes ; mais elle le tenait de toute sa force, à deux mains, et, se jetant par terre, elle se roula dessus avec frénésie, l'écrasa, en fit une loque de chair, une petite chose molle, verte, qui ne remuait plus, qui ne parlait plus, et qui pendait ; puis, l'ayant enveloppée d'un torchon comme d'un linceul, elle sortit, traversa le quai, que la mer battait de courtes vagues, et, secouant le linge, elle laissa tomber dans l'eau cette petite chose morte qui ressemblait à un peu d'herbe ; puis elle rentre, se jeta à benoux devant la cage vide et, bouleversée de ce qu'elle avait fait, demanda pardon au bon Dieu, en sanglotant, comme si elle venait de commettre un horrible crime.

GUY DE MAUPASSANT.



A la Maison ou en Voyage AVEZ TOUJOURS SOUS LA MAIN LE STANTON'S PAIN RELIEF

C'est un remède qui ne manque jamais son effet, pour usage interne et externe. Prompt, efficace et sûr, dans son action contre les

Rhumatismes, Crampes, Coliques, Névralgie, Diarrhée, Mal de Dents, Entorses, Contusions, Engèlures, etc.

Quand vous achetez un "SOULAGE-DOULEUR," ne manquez pas de demander le "STANTON," et voyez à ce que l'on ne vous trompe pas.

En vente partout. 25c. la bouteille.

Pilules de Noix Longue de McGill, Pour l'usage des Familles. En vente partout. 5c. la bouteille, ou expédié franco par la maille sur réception du prix.

Seuls propriétaires : THE WINGATE CHEMICAL Co. Limited, Montréal, Canada.

PETE KOENIG'S GRATIS Un litre de vin de France
sérieux sur les maladies des nerfs et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande aux pauvres sur tout. KOENIG MED. CO., 100 rue Lake, Chicago. En vente chez les pharmaciens. \$1.00 la bouteille, 6 pour \$5.00.

Hotel Deschambault

L.S. DESCHAMBAULT, Prop.

ST-JEROME, P. Q.

Cet hôtel récemment construit, situé sur la rue Labelle, en face du pont Brière, se recommande au public voyageur et aux touristes par son site magnifique, ses chambres spacieuses et bien aérées, son service parfait.

La cuisine est de première classe, et la buvette contient les plus fines liqueurs et les cigares des meilleures marques.

Cet hôtel possède toutes les dernières améliorations modernes : téléphone, installation électrique, etc.

L'omnibus de l'hôtel transporte gratuitement les voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les convois du C.P.R. et du Grand Nord.

Prix Modérés.

66-03

Anthime Richer

HOTELIER

Nomingue, P. Q.

VINS, Liqueurs et Cigares de premier choix.

o o o

Bonnes chambres et bonne pension.

o o o

Voitures à la disposition des touristes.

23-8-2-1.

TÉLÉPHONE No. 55

BOITE DE POSTE 152

J. E. PARENT

Notaire, Commissaire, Etc.

ST-JEROME, P. Q.

Argent à prêter, à 5 et 6 p. c. sur Polices d'assurance de vie et sur propriété. Achats de paiements et de créances de toutes sortes. Prêts aux corporations. Achats et ventes de propriétés.

M. PARENT représente diverses compagnies d'assurances sur la vie et contre le feu.

LA OTTAWA FIRE INS. Co., LA CANADA FEU, LA LONDON FIRE INS. Co., THE EQUITY FIRE INS. Co., ETC.

Voulez-vous être bien payés en cas de feu et en cas de mort? Assurez-vous à l'une de nos compagnies par l'entremise du Notaire Parent qui vous charge de 15 à 20 p. c. meilleur marché que les compagnies combinées.

La Librairie St-Jérôme

EDIFICE PARENT — PRÈS DU MARCHÉ

ST-JÉROME

Sans contredit la meilleure librairie de Saint-Jérôme. On y trouve tout ce qu'il y a de mieux dans sa ligne de commerce.

Livres d'Écoles, Livres de Piété ordinaires et de luxe, Papeterie, Cartes à Jouer, en gros et en détail, Rideaux (blinds), à partir de 25 cts à \$2.50, Supports nouveaux pour portières, Pôles et leurs Ornaments, Papier Vert et autre à double couleur, Tapiserie à bon marché pour faire place aux achats d'automne.

Grands et petits Miroirs à prix réduits. Bel assortiment de Montres, Chaînes et Jours de Mariage et autres Bijoux de valeur.

18-7-01-11

LA NATION est publiée par La Cie. d'Imprimerie de Saint-Jérôme, qui en est propriétaire-éditeur, et est imprimée par R. Aimé Thon, imprimeur, à Saint-Jérôme P. Q.